

MAIRIE DE GAGNAC-SUR-GARONNE

Place de la République

31150 GAGNAC-SUR-GARONNE

Tél.: 05.62.22.93.50

CADRE RÉSERV	
Date de dépôt du dossier :	
Date de saisie du dossier :	
Date d'envoi du certificat de pré-inscription :	

DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

DANS QUEL CAS FAUT-IL INSCRIRE VOTRE ENFANT?

- Pour une inscription en Petite Section (École Maternelle du Chêne Vert)
 - → Votre enfant est né entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018
- → Pour une inscription en Cours Préparatoire (École Élémentaire Jean de Cruzel)
- → Pour un nouvel arrivant dans la commune à la rentrée scolaire ou en cours d'année (École Maternelle du Chêne Vert et École Élémentaire Jean de Cruzel)

COMMENT PROCÉDER?

- 1. Remplir le dossier de pré-inscription scolaire
- 2. Remettre en mairie le dossier de pré-inscription scolaire complet (un récépissé vous sera remis par l'accueil de la mairie) :
 - Fiche de renseignements (remplie et signée par les deux parents)
 - → Justificatif de domicile (moins de trois mois)
 - Copie du livret de famille (père, mère et enfant concerné)

Si les parents sont séparés :

- → Jugement de garde de l'enfant
- → Justificatif de domicile des deux parents (moins de trois mois)
- Attestation sur l'honneur (si parents divorcés, séparés ou en garde alternée sans jugement prononcé)
- 3. Un courrier explicatif et le certificat d'inscription scolaire seront signés par Monsieur Le Maire et vous seront envoyés par boîte postale
- 4. Dès réception de votre certificat d'inscription scolaire, vous pourrez prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école concernée (numéros inscrits sur le courrier)
- 5. Lors de votre rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir du certificat d'inscription scolaire, du carnet de santé, du livret de famille, des pièces d'identité des deux parents, du certificat de radiation pour les nouveaux arrivants et du jugement de garde de l'enfant (si besoin)



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ENREGISTRÉ

Je soussigné(e) (NOM)				(Prénom)
Agissan	t en qualité de :	☐ Père	☐ Mère	☐ Tuteur (fournir le document attestant de la qualité de tuteur)
-	au Service Éducation de Certifie être titulaire de le parent non-signataire (Il est rappelé que l'usag	e la commune de Ga l'autorité parentale e er qui emploie un fa	ignac-sur-Garonne e nécessaire à l'étab ux nom ou un faux é	ioins dans ce dossier et m'engage à signaler immédiatement toute modification e blissement de la présente demande et effectuer cette démarche en accord avec état civil dans un acte public ou un acte administratif destiné à l'autorité publique, eines prévues aux articles L433-19 et L441-7 du code pénal)
Fait à		, l	e	Signatures des responsables légaux de l'enfant :



☐ Accueil du matin

☐ Accueil du soir

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ENFANT						
IOM :		Pránom(s).				
Pate de naissance :						
ieu de naissance :		•				
lationalité :		Dernière école fr	Dernière école fréquentée et la classe :			
SCOLARITÉ DEMANDE	ÉE					
PS □MS □GS			☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2			
Notification MDPH : 🗖 OUI	□NON	Dis	positif ULIS : 🗖 OUI	□NON		
RATRIE						
NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	CLASSE	ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ		
RESPONSABLE LÉGAL	_1	RESPONSA	BLE LÉGAL 2			
ien de parenté avec l'enfant :		Lien de parenté	avec l'enfant :			
lom de naissance :			Nom de naissance :			
lom d'usage :		Nom d'usage : .	Nom d'usage :			
Prénom(s) :		Prénom(s) :	Prénom(s) :			
Pate de naissance :		Date de naissan	Date de naissance :			
Adresse :		Adresse :	Adresse :			
Code postal : Ville :		Code postal :	Code postal : Ville :			
él. fixe : Tél	l. port. :	Tél. fixe :	Tél. port. :			
Mail :		Mail :				
Profession:				Code :		
ituation familiale : 🗖 Marié(e			ale : 🗖 Marié(e) 🔲 Divo			
☐ Célibataire ☐ Pacsé(e		☐ Célibataire	□ Pacsé(e) □ Unio	on libre		
☐ Séparé(e) ☐ Veuf(ve		☐ Séparé(e)	☐ Veuf(ve)			
outorité parentale : 🗖 Oui	□ Non	Autorité parent	ale : 🗖 Oui 💢 Nor	1		
SERVICES PÉRISCOLA	IRES					
'enfant fréquentera-t-il les services périscolaires :						

☐ Restaurant périscolaire



LISTE DES PROFESSIONS ET DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

CODE (*)	LIBELLÉ					
AGRICULTEURS EXPLOITANTS						
10	Agriculteurs exploitants					
	ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE					
21	Artisans					
22	Commerçants et assimilés					
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus					
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES					
31	Professions libérales					
33	Cadres de la fonction publique					
34	Professeurs, professions scientifiques					
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles					
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise					
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise					
	PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES					
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés					
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social					
44	Clergé, religieux					
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique					
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise					
47	Techniciens					
48	Contremaîtres, agents de maîtrise					
	EMPLOYÉS					
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique					
53	Policiers et militaires					
<u>55</u>	Employés administratifs d'entreprises					
55	Employés de commerce					
<u>56</u>	Personnels des services directs aux particuliers					
	OUVRIERS					
62	Ouvriers qualifiés de type industriel					
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal					
64	Chauffeurs					
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport					
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel					
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal					
69	Ouvriers agricoles					
	RETRAITÉS					
71	Retraités agriculteurs exploitants					
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise					
74	Anciens cadres					
75	Anciennes professions intermédiaires					
77	Anciens employés					
78	Anciens ouvriers					
	AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE					
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé					
83	Militaires du contingent					
84	Elèves, étudiants					
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)					
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)					
	1. The second of					

(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements



ATTESTATION À JOINDRE AU DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

Tournez S.V.P.

Si parents divorcés, séparés ou en garde alternée sans jugement prononcé

RAPPEL

⇒ Selon l'article 441-7 du code pénal :

Signature du responsable légal 1 :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait :

ATTESTATION DE RÉSIDENCE D'UN ENFANT

- 1. D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts
- 2. De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère
- 3. De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000,00 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou patrimoine d'autrui. »

Signature du responsable légal 2 :